

Réf: Dossier 297319

Avis de constitution

SOCIETE « OPTIQUAL CERTIFICATION »

Siège ABIDJAN - COCODY - DEUX PLATEAUX VALLON
Lot IRIS VALLON Ilot 199, Lot IRISVALLON, Ilot 199

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIQUAL CERTIFICATION »

Objet : AUDIT - FORMATION - EVALUATION -
ACCREDITATION - ACCOMPAGNEMENT A LA
CERTIFICATION OPTIQUE LUNETTERIE ET TOUTES
ACTIVITES SE RAPPORTANT A L'OBJET PRINCIPAL.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN - COCODY - DEUX PLATEAUX
VALLON Lot IRIS VALLON Ilot 199, Lot IRISVALLON, Ilot
199

Dirigeant(s) M DIALLO DJIBRIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03886 du 25/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24044/GTCA/RC/2024 du 25/04/2024

Pour Avis

Le CEPICI

